L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, NO 77 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 21 FÉVRIER 1880.

Législature de la Louisiane.

Séance du vendredi, 20 février 1880.

SÉNAT.

Le rapport du comité de conférence sur le bill qui prohibe le transfert de la graine de coton ou d'autres produits de fermes—excepté à la Nlle Orléans, où la vente et le transfert de légumes devront être permis—a été adopté. Il a été ensuite approuvé.

Le bill relatif aux cruautés exercées envers les animaux, a été passé en seconde et troisième lectures.

Le bill des imprimeurs.

A une heure le Sénat reprend la discussion du bill des imprimeurs, dont les trois premières sections avaient été adoptées jeudi.

Lecture est donnée des sections 14, 15 et 16 qui sont adoptées sans amendement important.

Lecture est donnée de la section 17 relative aux propositions et aux cautionnements, qui est amendée de façon à rendre le cautionnement proportionnel au contrat.

La section 18, ordonnant la publication des lois une fois dans le Journal officiel, est adoptée.

La section 19 ordonnant que toutes les lois soient publiées une fois dans un journal quotidien publié en français, à la Nouvelle-Orléans, dans ces Etats, à un taux qui n'excèdera pas le taux maximum, le choix du journal étant laissé au chapeau des imprimeurs, est adoptée avec l'amendement de M. Vance portant que la publication aura lieu d'après les dispositions et de la manière prescrite pour le journal officiel.

MM. Farlange, Robertson, Augustin, Leake, Walton et plusieurs autres sénateurs ont recommandé fortement l'adoption de cette section comme une chose nécessaire et juste pour une nombreuse et digne classe de nos citoyens et ont rappelé le temps où la Louisiane était une colonie française et où l'on parlait très peu l'anglais dans l'Etat.

M. Augustin a dit que les descendants de cette population ne doivent pas être privés de la faculté de lire les lois dans leur propre langue, car les habitants de la Louisiane parlant le français sont encore aujourd'hui très nombreux dans l'Etat.

M. Farlange a fait remarquer que les lois ont été publiées en français à la Nlle-Orléans depuis quelque temps; il a dit que les ancêtres de la population qui parle le français ont occupé la Louisiane avant celle qui parle l'anglais. Il s'est prononcé pour la suppression de la seconde partie de la section exigeant la publication des lois en français dans 12 paroisses, à cause de la dépense qu'elle entraînerait.

M. Robertson a non seulement préconisé l'adoption de la partie de la section mentionnée en premier lieu, mais a modifié la section treize du bill—et son amendement, qui exige que les lois, en langue française, soient imprimées sous forme de brochure et reliées—et que le tout ne devra pas être de plus de mille piastres. Il a dit que les citoyens parlant le français sont en grande majorité dans beaucoup des paroisses du Sud-Ouest de la Louisiane et qu'ils ont beaucoup contribué à délivrer l'Etat des radicaux, après avoir subi bien des privations et des souffrances, comme les autres citoyens.

M. Watkins a fortement appuyé la publication des lois en français. Le gouverneur de l'Etat est un descendant de l'ancienne population de la Louisiane. Les citoyens de langue française ont fait autant que toutes les autres classes pour sauver et délivrer du Reconstruction Board et du radicalisme. Si des lois criminelles et civiles sont adoptées, ne faut-il pas que cette classe nombreuse de nos citoyens puissent les lire dans leur propre langue ? Les lois étaient autrefois publiées en anglais avec le français en regard.

M. Dennis a dit qu'il représente une paroisse (la paroisse St-Jean-Baptiste) qui parle le français, et beaucoup de membres du Sénat et de la Chambre représentent des paroisses habitées presque entièrement par des créoles ou des Français qui, a-t-il ajouté, sont, sans exception, les meilleurs citoyens de l'Etat, et possèdent les deux tiers des propriétés qui paient les taxes. La publication des lois en français serait un grand avantage pour ces paroisses.

Les clauses 20, 21, 22 et 23 du bill, relatives à la publication des annonces judiciaires, ont été effacées pour être incorporées dans un bill distinct. La clause 24 qui déclare que les juris de police et les corporations municipales ne devront, à l'avenir, ordonner aucune impression publique quelconque, à moins que ce ne soit par contrat et que le contrat ne soit adjugé au plus bas enchérisseur responsable, en vertu des règlements qu'ils établiront, que le prix ne devra pas excéder celui des annonces judiciaires et des autres impressions, le maximum fixé pour les impressions de l'Etat—a été adoptée, ainsi que la clause qui rappelle toutes les lois contraires.

Le bill a ensuite été considéré comme engrossé, et a passé à la troisième lecture.

Une résolution de M. Aby nommant un comité du Sénat et de la Chambre pour l'examen des livres et des comptes de l'auditeur et du trésorier, conformément à la Constitution, a été adoptée.

M. Vance a présenté un bill indiquant à quelle époque et comment il y aura des élections spéciales à Fred. Hicks, marchand de cosmétiques, pour le relever de payer une taxe spéciale, dans les paroisses et dans les villes incorporées, en aide aux travaux publics et aux compagnies de chemins de fer. Le bill pourvoit à la perception de la taxe.

Le comité des corporations a présenté un substitut au bill relatif aux changements de lignes de paroisses et aux transferts des chefs-lieux de paroisses, par les jurés de police.

Le bill qui a trait aux shérifs, comme percepteurs de taxes, *ex-officio*, a été adopté. Les paroisses d'Orléans y est exceptée.

Le bill ayant pour but d'exécuter l'article 133 de la Constitution, relatif au dépôt de fonds par les shérifs et les greffiers de cours à la Nouvelle-Orléans, a été adopté.

Le bill indiquant les qualités et les devoirs des constables des City Courts, à la Nouvelle-Orléans, a été adopté.

Le Sénat a ensuite siégé à huis clos, puis s'est ajourné à samedi, aujourd'hui, lundi.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

M. Feasel présente une résolution chargeant les comités sur les institutions de charité d'examiner ces institutions dans tout l'Etat et de faire un rapport.

Adoptée.

M. Young, de St Landry, présente une résolution pour fournir à chaque membre de la Chambre une copie des statuts révisés de Voorhies. La résolution est déposée, une chance d'être appelée plus tard.

Rapports de comités.

Comité judiciaire.—Rapport favorable sur l'état sur un bill de M. Landry pour protéger les travailleurs dans leurs droits et leur assurer le paiement de leurs gages.

Le comité sur les institutions de charité fait un rapport favorable sur la résolution du Sénat portant qu'un commissaire sera chargé de visiter les différents asiles de charité dans l'Etat.

Le comité du règlement, en ce qui concerne la machine électrique de M. Chas. Carroll pour enregistrer le vote sur toute question, rapporte qu'avec l'aide de cette machine le vote peut être relevé en peu de deux minutes. Le comité recommande la machine instantanément, mais il ne conseille pas de faire les frais de cette machine dont l'acquisition ne coûterait pas moins de $4500.

L'orateur annonce que le comité chargé de visiter les institutions de charité de l'Etat se compesera de la part de la Chambre de MM. Lyons, Voorhies et Below.

Le bill de revenu.

Ce bill 146 est celui du comité des voies et moyens.

M. Henry dit qu'il ne pourrait pas appuyer le bill dans sa forme actuelle et demande qu'il soit renvoyé au comité.

M. Ogden, de Bossier, dit que cette motion est très inutile. Qu'est-ce que le comité peut comprendre par un simple renvoi sans explication de la Chambre sur la partie répréhensible du bill? Le meilleur moyen serait pour la Chambre de considérer le bill en comité général.

M. Allain partage cet avis. Le comité, dit-il, a fait tout ce qu'il pouvait, et je demande que la motion de reconsidération soit déposée sur la table. Adopté.

Sur la motion de M. Blevins, le bill est remis à lundi et mis à l'ordre du jour à cet heure.

Bills en troisième lecture.

Le bill 100 de M. Jackson, pour régler la rémunération de dentiste dans l'Etat, a passé par finalement: Le vote est de 30 yeas et de 36 nay.

M. Cosgrove annonce qu'il demandera la reconsidération de vote.

Le bill 101 de M. Haldenbach pour amender la section 3527 des statuts révisés (pour permettre à neuf jurés de rendre un verdict dans les affaires civiles) passe finalement après une longue discussion. Vote: 60 yeas, 20 nays.

Le bill de M. Bechamm sur le devoir et la position des officiers, président et directeurs de banques, en certains cas, passe finalement par 78 yeas à 0.

Le bill 135 de M. Wren pour rappeler cette incorporant le bourg de Plaquemine, dans la paroisse Iberville, passe finalement par 77 yeaux 0.

Bills de la Chambre en troisième lecture.

Le bill 15 de M. Lofton, requérant des corporations particulières et municipales dans cet Etat qu'elles emploient leurs taxes et licences dans la même paroisse, en conformité municipale arrêté le 1er janvier 1879, tous warrants, emis ou prouvés de dettes valides, y compris tous les scrips ou warrants valides d'école, de dettes publiques et corporations municipales, après une dimension qui a couru une heure et demie, passe à la troisième lecture et est envoyé à l'impression.

La Chambre alors s'ajourne au lendemain à midi.

$5! $5! $5! 10.000 prires de panneaux pour être vendues à 25 cents à l'Ecluse Stengel.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 février.—Temps pour un jour changement dans la première température vraie d'été ce matin, temps couvert, température la plus élevée.

Thermomètre pour 20 février 1880.

Thermomètre de C. Durand,	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin.....	57	14
Midi.....	83	11
3 P. M.....	56	10
6 P. M.....	56	10

Statistique météorologique.

Vendredi, 20 Février, 3 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo.....	55	Louisville, Ky.....	45
Atlanta.....	49	Memphis, Tenn.....	45
Charleston, Car.....	50	Mobile, Ala.....	52
Columbus, Ill.....	48	Montgomery, Ala.....	52
Chattanooga, Tenn.....	48	Nashville, Tenn.....	48
Cincinnati, O.....	46	New Orleans, La.....	52
Davenport, Iowa.....	38	Pensacola, Fla.....	52
Dubuque, Iowa.....	34	Shreveport, La.....	52
Galveston, Texas.....	52	Vicksburg, Miss.....	52
Indianapolis, Ind.....	44	Wilmington, N. C.....	52
Key West, Fla.....	77	St Paul, Minn.....	34
Little Rock, Ark.....	48	St Louis, Mo.....	45
Meridian, Miss.....	50	Wytheville, Va.....	44

Relevé des prix-courants de l'étage pour le jour.

Coton, ba.....	7.56	Louisville, Tenn	44.93
Coton, mi.....	44.56	New Orleans.....	3.00
Coton, gd.....	3.06	Pensacola, Fla.....	3.06
Coton, fy.....	3.10	Pittsburgh, Pa.....	3.06
Memphis, Tenn.....	4.00	Richmond, Va.....	3.06
Mobile, Ala.....	3.06	St Louis, Mo.....	11.06
Montgomery, Ala.....	3.10	St Paul, Minn.....	81
Nashville, Tenn.....	3.06	Vicksburg, Miss.....	3.06
Norfolk, Va.....	27.00	Wilmington, N. C.....	45.00
Natchez, Miss.....	38.06	Wytheville, Va.....	44.93

Les chiffres en caractères ordinaires sont les prix de clôture de la veille.

GEORGE H. REED,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

Naissances, mariages et décès inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières vingt-quatre heures:

NAISSANCES — Mme J. Crowley, une fille, 22 jan.

Mme V. Moreau, c., un garçon, 19 fév.
" B. Noonan, un garçon, 12 fév.
" J. Saatz, un garçon, 13 août.
" J. Dreux, un garçon, 9 jan.
" J. L. Rainey, une fille, 27 jan.
" L. Ingargiola, une fille, 2 jan.
" G. Mandinger, un garçon, 17 déc.
" C. S. Fickwisse, un garçon, 11 fév.
" T. Midvenil, un garçon, 17 fév.
" H. Backhaus, une fille, 29 déc.

MARIAGE — J. Charles à Veuve L. Wilson, A. Porter à Mlle A. Nelson.

DÉCÈS — Mme Emma R. Kuhl, Alf. Moynan à Mlle Emma Leonard.

Décès — Mme B. Meunier, c, 66 ans, Alger, native de la Louisiane.
Mme A. Obst, 37 ans, 192 rue Julia, native de Hanovre.
James H. Pledge, 66 ans, 764 rue St-Charles, natif de N'ew York.
Miss C. Petit Jean, 56 ans, rue St-Bernard, native de la Louisiane.
Mme J. Brewster, 3 mois, Alger.

Brèches dangereuses. — Le sous-voyer, M. Albert G. Blanchard, dans un rapport qu'il vient d'adresser aux administrateurs Collins et Behan, sur l'état des levées qui s'étendent de la "Carrollton" à la rue Toledano, sixième district, dit que ces levées sont en bon état, comme levées, mais qu'il y existe des brèches dangereuses faites par des personnes qui charroient du bois et du sable de la batture.

Il ne sera pas facile de les réparer et les autorités attendent que le fleuve monte. Une brèche de six pieds de profondeur est certainement de quatre pieds au-dessous de la marque des hautes eaux.

M. Blanchard signale à l'attention des administrateurs les endroits qui demandent leur attention, ce sont:

La rue Quatrième, les rues Monroe, Magasin, Léoudras, le quai de la rue Madison, les rues Washington et Burgette, les rues Adams, Hilary, Clinton, Milladon, Loverdine, Penn, Broadway, Chemin, Walnut, la ligne supérieure Foucher, le Park Gate, au-dessous de la rue Foucher, Calhoun et Henry Clay, la rue State à la rue Nashville, au-dessous de la rue State, les rues Alonzo, Eleonor, l'Avenue Mashville, les rues Arabelle, Joseph, Octavie, Peters, Bellecastle, Dutcesat, Ligne supérieure, Bordeaux à Valence, et au-dessous de Valence, Cadiz et au-dessous de Cadiz, le chantier Jean, les rues Berlin, Milan, Marengo, Austerlitz, Général Taylor, Fenimion, Amélie, (vis-à-vis de la briqueterie), Foucher, Delachaise, l'Avenue de la Louisiane.

Si, ajoute M. Blanchard, le fleuve montait, il y aurait cinquante-six brèches à combler, et il faudrait qu'elles fussent comblées le plus tôt possible, convenablement.

La brèche qui est au-dessous de la rue Amélie, vis-à-vis de la briqueterie, est la plus dangereuse, à cause de sa grandeur.

Incendie.—Hier matin, à six heures, un incendie a éclaté au premier étage d'une maison en briques, à trois étages, située au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse.

La bâtisse a été la proie des flammes.

Mme Simon, qui en est propriétaire et tenait une pension dans la partie inférieure, a une assurance de $3000 dans la compagnie Teutonia.

M. Peter Heinz, marchand de comestibles, occupait le rez-de-chaussée; tout son fonds est détruit, mais sa perte est couverte par une assurance de $800 à la compagnie North German.

—Elisabeth Davidson, femme de couleur, pour sauver une somme de trois cents piastres, qu'elle avait oubliée dans la poche d'une robe, est rentrée dans la maison qu'elle avait déjà quittée deux fois; ne pouvant pénétrer dans la chambre par la porte, elle a brisé une des vitres d'une fenêtre et, en le faisant, s'est lacéré la main et le bras. Elle a mis la main sur le montant qu'elle a ensuite perdu dans sa fuite.

—La maison de l'encoignure Est, que louent MM. Rocheresan et Cie., et où se trouve un café, a été fortement endommagée. Il y a une assurance à la Compagnie des pompiers.

On dit que le feu s'est déclaré dans une chambre vide du premier étage.

Ratification.—Le Sénat a ratifié, hier matin, les nominations suivantes, faites par le gouverneur:

J. A. Jackson, constable du troisième ward de la paroisse Iberville, à dater du 1er avril 1880.

John W. Denson, constable du septième ward de la paroisse Avoyelles, en remplacement de John Lee Rose, démissionnaire.

Le Dr R. A. Gray, MM. Thomas J. Allen et James F. Ults, membres du bureau de santé de la ville de Shreveport.

W. H. R. Hargin, juge de paix du premier ward de la paroisse St-Tammany, en remplacement de Joseph Colemas, qui n'a pas rempli les formalités voulues.

C. J. Bradley, notaire de la paroisse Tangipahoa.

John M. Moore, constable du premier ward de la paroisse Caddo, en remplacement de J. D. Thompson, qui a quitté l'Etat.

Ventes amicales sur bureau de l'encan-teur Jos. Abbadie:

J. Blanchard à A. Blanchard, un terrain avec constructions, compris entre les rues Apollo, Enterprise, Roman et Terpsichore, mesurant 30 pieds de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 120 pieds..... $6,500

Mme M. E. Charvet à la Compagnie de Navire du Mississippi, un terrain avec constructions, situé entre les rues Johnson, Galvez, Ursulines et St Philippe, mesurant 27 pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 120 pieds..... $700

Robin Hadji à Gen. Henry, propriété consistant, compris entre les rues Urquhart, Valence, St George et Green, mesurant 25 pieds de face à la rue Green sur une profondeur de 120 pieds..... $1100

Mme M. Perret à Mme J. M. Thomas, deux terrains avec constructions, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Bagatelle, sur une profondeur de 150 pieds..... $1500

Le même et Mlle J. B. Perret à Mme E. Perret, un terrain avec constructions, compris entre les rues Bagatelle, Bayou St John, Franklin, Bayou et Clouet, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 120 pieds..... $1500

Pierre Lobtenz à A. Fricke, 27, un terrain avec constructions, compris entre les rues Tonti, Dauphine, Mine et Bienville, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 105 pieds..... $1400

Mme A. Tregre à Mme J. Jones, un terrain avec constructions, compris entre les rues Urquhart, Gen. Taylor, Levée et Jersey, mesurant 25 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 120 pieds..... $1000

Jean Gentil à R. P. Lemaire, deux terrains avec constructions, compris entre les rues Bagatelle, Esplanade, Grand Route et Bayou St Jean, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Bagatelle sur 90 pieds de profondeur; 2e) deux terrains avec constructions, compris entre les rues Bagatelle, Esplanade, Grand Route et Bayou St Jean, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Bagatelle sur 90 pieds de profondeur; 3e) deux terrains avec constructions, compris entre les rues Bagatelle, Esplanade, Grand Route et Bayou St Jean, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Bagatelle sur 90 pieds de profondeur; 4e) deux terrains avec constructions, compris entre les rues Bagatelle, Esplanade, Grand Route et Bayou St Jean, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Bagatelle sur 90 pieds de profondeur..... $1100

Pour la vente de C. Grunenfelder à Mme Jos. Bonnecaze, un terrain avec constructions, situé au coin des rues Gentilly et Galvez, mesurant 50 pieds de face à la rue Galvez sur 120 pieds de profondeur..... $2000

Frank H. Brown à Mme Jos. Bonnecaze, un terrain avec constructions, compris entre les rues St-Thomas, Washington, Robleau et Lasalle, mesurant 25 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur..... $1200

Cours criminelles.—A la Cour criminelle supérieure, le juge John ou Ben Lewis est accusé de vol avec effraction; Ben John ou Ben Lewis, de port d'armes cachées.!

—Le jugement de P. F. Calleja, accusé d'avoir fait feu sur quelqu'un, a été remis indéfiniment. Thibault est mis en liberté.

Le jugement de George W. Carr, que le grand jury a, le 16 décembre 1879, trouvé tiers à poursuivre pour avoir contrefait la signature de John P. Richardson sur une traite tirée sur W. J. Porter, 113 Pearl street, New York, pour $3500, le 21 octobre 1879, et de l'avoir vendue au Germania National Bank, qui lui a donné dûment $1500—a commencé hier matin. L'accusé fut arrêté après le verdict du grand jury, à Montebello, Alabama, par le shérif Fitzpatrick, et, amené à la Nouvelle-Orléans, écrivit un cautionnement de $10,000.—L'avocat du district Finney représentait l'Etat; MM. Chas. H. Luxenberg, Chas. E. Fenner et Frank R. King présentaient la défense.—Le jury se composait de MM. Joseph Mitchell, Gustave Arnauld, G. M. Wilson, Augustin Pierre, George Weiss, Jacob Kanig, A. Albert, T. Thornton, F. Salvadger, A. Martin et Henry Schelling.

A quatre heures de l'après-midi le jury s'est retiré pour délibérer après avoir entendu les arguments de la défense du juge. A minuit n'ayant pu s'accorder il a été enfermé pour la nuit.

Le jugement de Maurice M. Dreyfus, commis-voyageur de la fabrique de tabac de M. J. F. Barrain, accusé de détournement de fonds—a commencé hier. L'affaire a été soumise au jury à minuit moins le quart. A minuit il a rendu un verdict de culpabilité en recommandant fortement l'accusé à la cour.

A la première cour de district, Mme Alexandre Born est accusée d'avoir enlevé, au marché français, en juin 1871, Hermogène Toro, et de l'avoir envoyé à la paroisse Ste-Marie, où on l'a trouvé dernièrement.

Jordan Messieux, qui s'est reconnu coupable d'incendie, a été condamné à cinq années d'amende ou vingt-quatre heures de prison de paroisse.

M. Kraemer, qui par la possession de billets de loterie a enfreint la loi de décembre 1879, a été condamné à cinq années d'amende ou un jour de prison de paroisse.

Cours de districts.—A la quatrième cour, jugement a été rendu en faveur du défendeur dans le procès intitulé Louise Waters et Geo. Waters contre E. E. Norton et autres.

—A la cinquième cour, le juri, dans le procès de Charles N. Burdeau contre Webster & Dillingham, a rendu un verdict en faveur du demandeur pour la somme de six cent quatre-vingt-treize piastres et vingt-cinq sous.

—A la sixième cour, M. Basile Lafonte réclame de M. Frank O'Neal, la somme de trois cents piastres de dommages.

Dans le procès intitulé Yve Jane W. Déoan, Horace F. Hardy et Wm B. Decan, administrateurs de la succession de Geo. E. Decan, contre le Crescent Mutual Insurance Company, le juri a rendu un verdict en faveur du demandeur pour la somme de six mille huit cents piastres.

Dans celui de MM. Bassetti et Xiques contre J. B. Solari et Son, le juri a rendu un verdict de $134 et 20 sous en faveur des demandeurs.

Cour du juge Hiltemberger.—Le héros et Dominique Ebar, accusés de vols de fait; Lizzie Grenier, d'insultes; Louise Lapina, Augustine St-Armand, Polly Gibson, Mary Lewis et Delphine Hebert, de bris de paix, ont été acquittées.

Joseph Urain, accusé d'insultes, a été fournir un cautionnement de cent piastres pour répondre de sa bonne conduite.

John Rivers et Moses Conway alias James Conway, accusés de m'avoir avec moyen d'exhaustion, ont été encouragés le premier à dix jours de prison, le second à fournir un cautionnement de deux cent cinquante piastres en attendant l'instruction.

Etienne Frolich, accusé d'un vol de bijoux estimés à quatre cents piastres, a été envoyé devant la cour criminelle supérieure. Cautionnement de $500.

James Darier et Jules Valbour, accusés de port d'armes cachées, ont été envoyés devant la même cour. Cautionnement de $250, chacun.

Auguste Picquenet, accusé de vagabondage, a été envoyé à la maison de correction.

William Matlock et Samie Matlong étaient accusés de larcin; le premier a dû fournir un cautionnement de $250 en attendant l'instruction; le second a été acquitté.

J. Garvey, accusé d'assaut dans l'intention de commettre un vol, et de délit, a dû fournir un cautionnement de $750 en attendant l'instruction.

Cour du juge Sheehan.—Mike McGuire, accusé de voies de fait, a été envoyé devant la première cour de district. Cautionnement de $250.

Mme Thomas Gibson, accusée de larcin, a été envoyée devant la même cour. Mêmes cautionnements.

John H. Dobler et Alfred H. Levy, accusés de bris de paix et d'intention de se battre en duel, fourniront chacun un cautionnement de $500 ou passeront 30 jours à la prison de paroisse.

Wm Logan, accusé d'assault à main armée a été requis de donner un cautionnement de deux mille piastres en attendant l'instruction.

L'interrogatoire de J. M. McEntee, accusé de parjure et de larcin, a été remis indéfiniment.

Wm Peary et Pat. Ray ou Chicken étaient accusés de larcin; le premier a été acquitté, et le second envoyé devant la cour criminelle supérieure. Cautionnement de deux cent cinquante piastres.

Flora White, accusée de bris de paix, a été condamnée à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

James Langford, accusé de port d'armes cachées, a été envoyé devant la Cour criminelle supérieure. Cautionnement de $250.

Paragraphes.—A la Cour de circuit des Etats-Unis, Sylvain Rouch, citoyen français, déclare qu'il vend de la viande, des légumes et d'autres produits sur le chemin Félicité et au coin des rues St-André et Fulton. Ce commerce est légal et il a le droit de l'exploiter sur un pied de complète égalité, d'après les garanties de la Constitution des Etats-Unis; que nonobstant son droit, le maire et les Administrateurs ont, par la violence et des poursuites criminelles, en vertu de la loi 100 de la session de 1878, fait fermer ses établissements, ce qui lui a occasionné une perte de plus de cinq cents piastres. La loi de 1878, continue le demandeur, est inconstitutionnelle, parce que le but n'en est pas exprimé dans le titre, parce que c'est une tentative inconstitutionnelle d'amender la loi de 1874, parce que ce n'est pas un règlement de police, une protection de la salubrité publique, mais la création d'un monopole. La demanderesse prie le tribunal d'obliger le maire et les administrateurs à répondre à la pétition.

—Un des premiers officiers de cavalerie confédérée ne pourra pas se rendre à l'invitation du comité et assister à la cérémonie du monument de Washington Artillery, mais il a adressé la lettre suivante au colonel Charles G. Leverich:

Courtlieth, Ala., 16 fév. 1880.

J'ai reçu, cependant, ce matin, Plaviticien d'assister à la dédicace du monument élevé à la mémoire des héros de votre Association.

L'histoire ne parlera pas des bataillons livrées en Virginie, au Kentucky, au Tennessee, en Georgie et au Mississippi, mais racontera les hauts faits des hardis chevaliers qui ont formé le Washington Artillery.

Les citoyens de la ville du Croissant et le noble Etat de la Louisiane doivent être fiers de savoir que de pareils soldats représentent à jamais parmi eux.

Bien que je ne pourrai pas être avec vous, croyez que je suis Washington Artillery a un plus profonde admiration.

Je suis, avec respect, votre obéissant serviteur,

Jos. Wheeler.

—Il a été constaté, à la cour coroner Sédelmayer, depuis le dernier rapport, $91,669 25, dont $2,658 54 provenant du département du revenu intérieur, $4,002 50 en argent, et $3349 en billets, provenant de la dame, $6,160 du bureau de poste, $4,169 80 de différentes sources.

—On dit que la population de couleur de notre ville, dirigée par MM. Lewis, Dumont, Antoine et d'autres chefs, se réunira pour délibérer, par une grande démonstration, le 1er prochain, jour de la semaine prochaine, l'abolition de l'esclavage à Cuba.

—Les commissions exécutrices pour la répartition de la succession de la fondation du Maroon des hypothèques, situé au coin des rues Canal et Royale, ont été déclarées nulles à la majorité.

M. John Page demande $1,400; M. E. Sergi, $1,300.

Les administrateurs n'ont pas encore adjugé le contrat. On croit que M. Chevalley prononcera, mardi, une prochaine décision à ce sujet.

—Le général Washburn a été assailli, au coin des rues Bourbon et Conti, hier soir, par Dan Ziegler, tandis qu'il causait avec lui, et a été blessé grièvement à la tête. Ziegler, ainsi que Martin Ziegler, ont été arrêtés.

—Hier matin, entre dix et onze heures, des voleurs se sont introduits chez Mme M. J. Fortier, au coin des rues Johnson et Kerlerec et en ont emporté différents objets évalués à $37.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Réception du duc D'Audiffret-Pasquier.

Paris, 20—La réception du duc D'Audiffret-Pasquier à l'Académie française a eu lieu jeudi. Elle a été brillante.

La question irlandaise à la Chambre des communes.

Londres, 20—La chambre des communes n'est transformée en comité pour discuter le bill de secours à l'Irlande.

M. Shaw, Home Ruler, a présenté un amendement à la clause 2, amendement qui permet aux bureaux des gardiens, au moyen d'un emprunt et avec l'autorisation des bureaux de gouvernements locaux, d'exécuter des travaux de drainage, d'ameliorations sur les terres incultes, et des travaux pour améliorer la navigation des rivières—rejeté par une majorité de 106 contre 89.

Le budget cubain.

Madrid, 20—Aujourd'hui, aux Cortès pour Eldayen, ministre des colonies, a lu le budget de Cuba. Les dépenses sont de 37,500,000 pesetas, les dépenses extraordinaires de 10,000,000. Différentes taxes nouvelles seront levées pendant la continuation de la guerre. Autorisation a été demandée de contracter un emprunt pour rembourser les avances faites par la banque Hispano-Coloniale, pour combler le déficit et rendre la dette uniforme. Cet emprunt serait d'environ 6,000,000 de pesetas.

On croit que cesser Eldayen prendra le portefeuille des affaires étrangères après le vote du budget cubain.

Diffamation contre le maire de Dublin.

Londres 19.—M. Maddish, éditeur, et J. E. Judd, imprimeur du Sporting and Dramatic News, sont perdevant la cour de police de Bow street, pour répondre à une accusation de diffamation portée contre eux par l'honorable E. Dwyer Gray, lord maire de Dublin. L'affaire a été remise à samedi prochain.

L'attentat du Palais d'hiver—Détails.

St Pétersbourg, 20—Le Nova Vlemya publie des détails sur l'attentat du palais d'hiver. Le dîner avait été commandé pour 6 heures, mais, par hasard, tous les membres de la famille impériale eussent été à table au moment de l'explosion; et ils eussent couru au véritable danger.

L'empereur, accompagné des princes de Hesse et de Bulgarie, allait entrer dans la salle par une porte, et les autres membres de la famille, la czarine exceptée, par une autre, quand l'explosion eut lieu. Deux domestiques qui se trouvaient dans la salle-à-manger ont été blessés. La force de l'explosion a été telle, que les vitres de nombreuses casernes du palais et des maisons environnantes ont été brisées; le gaz a été complètement éteint et l'obscurité a été complète.

On a retrouvé les corps de deux autres soldats parmi les débris, et parmi les quarante-cinq blessés plusieurs sont morts depuis.

Londres, 20.—Une dépêche de Londres dit: Le journal de Paris La France publie ce qui suit sur l'attentat contre la vie du czar:

Les détails arrivant de St-Pétersbourg sont de plus en plus navrants. Les conspirateurs ont employé la dynamite. Cette substance ne peut avoir été placée dans la cave que grâce à la complicité d'employés subalternes au palais d'hiver.

Le feu a été mis à l'aide de fils électriques qui ont été coupés après l'explosion de manière à ce que les fragments à quelque distance de la salle à manger. Plusieurs officiers sont l'objet d'une étroite surveillance.

Beaucoup d'arrestations ont été faites; mais la police n'est pas encore sur la trace des assassins. L'empereur a, dit-on, été très affecté et l'on parle de nouveau de son abdication, le 2 mars.

Le Gaiou dit: La cave située sous le palais d'Hiver était occupée par 4 menuisiers dont 3 ont été arrêtés. On sait qu'il y avait 4 livres de dynamite employée. On fait de grandes investigations dans le palais d'Hiver ainsi que dans les autres palais, le nombre total des tués est de 10.

Les funérailles des victimes auront lieu aujourd'hui.

Service d'actions de grâces à la cour de Berlin.

Berlin, 20—L'empereur Guillaume, le prince Frédérick Charles, le général de Moltke, tous les ambassadeurs étrangers, les membres du Cabinet et les grands dignitaires de la Cour ont assisté à un service d'actions de grâces en reconnaissance de ce que l'empereur de Russe a échappé à l'attentat dirigé contre lui.

Une dépêche de Berlin au Standard rapporte qu'un nombre de ceux qui ont pris la fuite après l'explosion ad palais d'Hiver, se trouve le capitaine des gardes du palais.

Le Conseil municipal refuse de féliciter le Czar d'avoir échappé à la mort.

Londres, 20—Le conseil municipal de la ville de Londres a refusé à une majorité de 72 contre 45, d'envoyer une adresse de félicitations au czar qui vient d'échapper au plus dangereux des attentats.

Banquet offert à Paris par des Sociétés d'ouvriers.

Londres, 20—Un grand banquet a été donné au général Fairchild, à l'occasion de son départ pour l'Espagne. Ce banquet lui était offert par la colonie américaine.

La fabrication artificielle du diamant.

Londres, 20—Le professeur Maskeline, de la section de minéralogie du Musée britannique, écrit au Times que M. Hantzyne Hannap, de Glascow, membre de la Société chimique de Londres, a enfin réussi à produire artificiellement du véritable diamant, lequel d'après l'opinion des témoins réunit toutes les qualités.

On ne peux douter aujourd'hui, que M. Hannap n'ait véritablement résolu le problème de la crystallisation du carbone, que la chimie a été si longtemps impuissante à trouver. Le procédé employé par lui pour arriver à cette transformation n'est guères moins important pour l'art que pour les personnes assez riches pour posséder des bijoux. Cet événement cera annoncé prochainement à la société royale.

Le marché des laines des colonies.

Londres, 20—La première série de ventes de laine des colonies de l'année courante a eu lieu mardi 16c.

Les représentants des principaux centres de consommation y étaient fort nombreux. Les offres, mardi, se sont élevées à 8000 balles et mercredi à 9600 balles. Les offres étaient annoncées et les prix se sont élevés de 10 à 15 pour cent au-dessus du taux des ventes de novembre et décembre pour l'Australie, et de 5 à 7 pour cent au-dessus pour le Cap.

Les arrivages jusqu'au 17 courant sont été de 198,993 balles.

10,400 balles de laine ont été vendues ce matin, principalement celles de l'Australie et du Port Philipp, aux prix extrêmement favorables.

Les offres ont été animées et la tendance du marché est toujours à la hausse. On croit que pendant la série actuelle des ventes, 280,000 balles seront offertes.

La question de l'augmentation de l'armée au Reichstag.

Berlin, 20—Le Reichstag a repris aujourd'hui la discussion sur le budget.

Herr Volkardoff, conservateur, a déclaré qu'il était en faveur du budgets bismarck; mais il a dit qu'il fallait que le Reichstag adoptât tous les ans. L'augmentation de l'armée ne devrait pas être faite par suite de changements dans la situation politique du pays vis-à-vis de l'étranger.

Ce n'est pas par crainte d'une agression de la part de la France que le gouvernement demande à augmenter l'armée, mais à cause des faits qui se passent sur les frontières de l'est de l'Allemagne.

Des émeutes nihilistes qui ont éclaté une guerre implacable au czar, sont les motifs qui ont déclaré à Berlin qu'ils voudraient s'emparer de Constantinople.

Herr Rambenger a annoncé qu'après la seconde lecture du budget, il demanderait que l'on revint à la suppression des ventes d'argent.

Le tunnel du St Gothard.

Londres, 20—Le percement du tunnel de St Gothard sera terminé dans 13 jours.

Le nouveau président de la Chambre des députés italiens.

Rome, 20—La Chambre des députés italienne a réélu président Signor Farini.

Les négociations allemandes quant leur rapport avec les nihilistes russes.

Une dépêche de Berlin dit que les députés socialistes Bebel et Bader ont déposé au Reichstag que le socialisme allemand n'avait rien de commun avec le nihilisme russe.

La loi martiale à Constantinople.

Londres, 20—Une dépêche de Constantinople au Manchester Guardian, dit que la loi martiale y a été proclamée. Cette mesure ne peut passer que sur les populations turques, attendu que les européens sont protégés par les capitulations.

La proclamation a été lancée en vue de prévenir les troubles que pourrait provoquer l'exécution des réformes militaires.

Secours à l'Irlande.

Dublin, 20—Le comité de secours du Mansion House annonce que le montant reçu jusqu'à date est de 68,600 livres, dont 36,500 livres ont été dépensées. Le comité a confiance que les souscriptions ne diminueront pas.

Arrangement entre la Russie et l'Angleterre en Afghanistan.

Paris, 20—Le Journal des Débats dit: Nous pensons que la Russie et l'Angleterre se sont entendues pour laisser la Perse occuper Hérat et établir aussi une zone neutre entr'elles.

Le remarque que le Pall Mall Gazette d'hier déclarait que le prince Lobanoff, ambassadeur russe à Londres, a apporté un plan d'arrangement de la question de l'Asie centrale.

Elle déclare en même temps que l'exception d'un arrangement qui ne serait pas convenable pourrait un coup mortal au prestige de l'Angleterre en Asie.

**St. Pétersbourg, 20—L'agence russe confirme qu'il y a des négoci